

Les Échos Lauranais

FÉVRIER 2011



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

En ce début d'année, les cérémonies des vœux se sont succédées au foyer de Laure : le 6, vœux du président de la Communauté de communes, le 7, vœux de la municipalité. Nombreux furent les citoyens qui sont venus prendre connaissance des bilans, des intentions, des souhaits et des craintes formulés par chacun des intervenants.

Au cours de mes interventions, j'ai évoqué les problèmes rencontrés par nos concitoyens dans la vie de chaque jour et les réponses qui doivent être apportées. J'ai évoqué le dossier relatif au réseau d'assainissement. J'ai cité les projets en passe de voir le jour : travaux sur le foyer, école numérique, téléphonie mobile, haut débit... J'ai longuement parlé des faits de délinquance que nous avons à déplorer.

Depuis le vote de la loi en décembre dernier, la réforme des collectivités territoriales s'applique. On peut le regretter ou s'en féliciter, c'est maintenant une loi qui s'impose à tous. Vous le savez, les élus du territoire mènent une réflexion centrée sur des possibles fusions de communautés, dans la recherche d'un meilleur service à rendre aux populations. Nous devons anticiper avec le maximum de clairvoyance, en ayant conscience des conséquences inévitables des réformes en cours sur l'avenir de nos ressources. Nous devons faire un choix dans les tous prochains mois.

Emile Raggini a ensuite décrit la situation financière de la commune puis a énuméré les investissements consentis en 2010. Comme les années précédentes, les choix budgétaires pour 2011 vous seront exposés lors d'une réunion publique à laquelle vous serez conviés.

La trêve des confiseurs à peine terminée, le travail a repris à un rythme soutenu. Le programme est particulièrement chargé. Deux chantiers importants ont commencé : le remplacement de la canalisation d'eau potable alimentant le hameau du Tinal et la restauration de l'église.

Pour terminer, qu'il me soit permis, au nom des élus et du personnel municipal de réitérer mes meilleurs vœux pour 2011 à l'ensemble de la population de notre commune.

Jean Loubat,
Maire de Laure

ÉPIPHANIE

Pour sa troisième édition, la fête de l'Épiphanie organisée par les Amis du Patrimoine a connu un franc succès. Malgré un froid vif, le cortège s'est étiré dans les rues du village, précédé par les cavaliers Brianc père et fils sur leurs magnifiques chevaux. La charrette de Jean Labadie venait ensuite suivie des nombreux participants et animaux.

La messe fut suivie par les fidèles venus de tout le Minervois. Comme à l'accoutumée, à la sortie de l'office, les membres de l'association proposaient vin chaud et oreillettes. Puis, un repas convivial était proposé que plus de deux cents convives purent apprécier. En fin de repas, nos danseurs lauranais Pierre et Christiane Arnaud, accompagnés d'un couple amis, firent admirer leur technique du paso doble, valse lente, fox-trot... Qu'ils soient remerciés pour leur gentillesse et leur simplicité.

ALAE : L'Accueil de loisir associé à l'école (anciennement CLAE) a enregistré un changement de directeur. Nous souhaitons une bonne installation à Nathalie Brunet. Une rencontre avec les parents intéressés sera organisée dans les prochains jours pour lui permettre de se présenter et d'expliquer sa démarche.



CONCERT DU NOUVEL AN

Traditionnellement, le premier dimanche de l'année, la Lyre de Limoux propose un concert de Nouvel an à la population limouxine. Depuis trois ans, le dimanche suivant,



le même concert est proposé à la population de Laure et des alentours. Cette année encore, les musiciens de la Lyre de Limoux ont fait dans l'excellence : le fameux Pomp and circumstance d'Edward Elgar, la 5e Symphonie de Beethoven, la Veuve Joyeuse, un paso doble, un éblouissant final avec le Boléro de Ravel. Le tout parsemé de quelques standards de jazz interprétés par le crooner Gead Mulhéran et la chanteuse Marina. Rien ne manquait.

Guy Robert et ses 60 musiciens ont une fois de plus emballé un public unanimement enchanté par le professionnalisme et la qualité des interprétations.

Il va sans dire que le rendez-vous pour l'année prochaine est déjà pris.

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIE

La quasi-totalité des communes du département ont adhéré au syndicat départemental d'énergie. Le Conseil général, sollicité par l'organisme gestionnaire du Fond d'amortissement des charges d'électrification (Facé) qui finance les extensions et le renforcement du réseau électrique dans les zones rurales, s'était prononcé à l'unanimité pour la création d'un syndicat de distribution publique d'énergie électrique. Ce regroupement est susceptible d'entraîner une augmentation sensible des sommes mises à disposition. Le Conseil municipal, à l'instar des autres élus des communes de la CdC, après avoir reçu les garanties demandées, a décidé d'adhérer à cette nouvelle structure.

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Dans les derniers Echos, nous avons défini le PPRI, document prescrit par l'Etat sur les communes de la moyenne vallée de l'Aude,

dont notre commune fait partie.

Dans le cadre des études hydrauliques, un relevé topographique va être réalisé. La société Topogéodis France qui est chargée du travail de balisage pour la photogrammétrie et la société GE INFRA interviendront entre le mois de janvier et le mois d'avril. La population est invitée à réserver aux intervenants l'accueil le plus compréhensif.

STOP AUX ERREURS DE TRI !

On retrouve de plus en plus de déchets non conformes dans les sacs jaunes.

Ces « erreurs » de tri ont pour conséquence des frais de traitement pour la Communauté de communes, donc pour ses habitants.

Seuls, les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. **Les emballages en plastique tels que les pots de yaourt, pots de fleurs, barquettes, sacs en plastique, etc. et les emballages en polystyrène ou polyéthylène tels que les barquettes blanches de viande, poissons, fromages, etc. ne sont pas recyclables et doivent impérativement être placés dans le sac noir pour être mis dans le conteneur collectif.**

AMÉNAGEMENTS SUR LA RD 111

Comme suite à une demande formulée par notre Conseil municipal, le Conseil général a inscrit à son programme d'actions 2011, la pose d'une glissière de sécurité bois sur la RD 111, à l'entrée du village, dans la portion de route qui surplombe le lac.

La Commission permanente devrait entériner cette décision dans sa réunion du 31 janvier 2011.

REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, le Conseil municipal invite les lauranais âgés de plus de soixante

AGENDA

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

CENOLOGIE

Vendredi 18 février à 19h. Inscription : 04 68 78 25 37.

SAMEDI 5 FÉVRIER 20h 30

Loto des Pompiers de Laure. 16 quines, 4 cartons pleins, consolantes.

VENREDI 18 FÉVRIER 20h 30

Salle polyvalente de Rieux. Loto du Collège Pierre et Marie Curie de Rieux. 16 quines, 4 cartons pleins, 4 consolantes.

MERCREDI 23 FÉVRIER

Repas des anciens. Inscription avant le 15 février en mairie. Voir article ci-contre.

SAMEDI 26 FÉVRIER 20h 30

Foyer de Laure. Loto de l'association Éveil et Loisirs. 16 Quines, 4 cartons pleins, consolante.

DU 16 MARS AU 27 MARS

Le foyer ne sera pas disponible pour cause d'élections.

JEUDI 14 AVRIL 2011

Loto et goûter des Aînés Ruraux.

ans au traditionnel repas amical.

Cette année, le repas aura lieu le mercredi 23 février. Les invitations vont vous parvenir. Il vous est demandé de répondre suffisamment tôt pour que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions. Si vous ne recevez pas notre courrier avant la fin première semaine de février, n'hésitez pas à nous le signaler.

COMMUNIQUÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vient d'acquérir de nouveaux livres pour les petits et les grands. Les lecteurs sont invités à visiter nos rayonnages. Nous rappelons que l'inscription et le prêt des livres sont gratuits.